

Initiatives ministérielles

que des difficultés? Il a retiré cela de la vie des gens, et le projet de loi C-32 en est le dernier exemple.

J'ai commencé par dire que je viens de la province de Terre-Neuve. Je me hâte d'ajouter que je suis toujours et avant tout canadien. Je suis fier de l'être et de participer à la prospérité de notre pays ainsi qu'à ses perspectives d'avenir, et je suis prêt à assumer ma part des difficultés quand celles-ci se présenteront.

Voilà pourquoi je ne puis accepter l'idée que, d'une certaine façon, il convient de dire à l'Ontario, à l'Alberta et à la Colombie-Britannique que, parce qu'elles sont des provinces riches, le gouvernement fédéral va limiter sa quote-part aux programmes sociaux et de bien-être social. Et de dire par contre à Terre-Neuve qu'elle n'a rien à craindre et qu'elle ne sera pas touchée. Que ce n'est ni son affaire, ni son problème, et qu'elle n'a pas à s'en mêler.

Je suis Canadien. Une majorité écrasante de Terre-Neuviens se considèrent avant tout comme Canadiens. Tout ce qui touche leurs compatriotes canadiens, qui les pénalisent et qui pénalisent surtout les Canadiens les moins à même de subvenir à leurs besoins, affecte Terre-Neuve.

Je puis donc dire avec autorité, au nom des habitants de ma province, que nous rejetons ce projet de loi. Je mets les députés d'en face au défi de le défendre ou de le retirer.

Nul autre que les Terre-Neuviens se sont rendu compte l'hiver dernier à quel point les temps sont difficiles au Canada. Nul autre qu'eux ne sait mieux que les gouvernements sont obligés de faire des choix pénibles. Je suis allé cet hiver visiter des endroits où la saison de la pêche avait été déplorable l'été dernier. Je suis allé à une réunion organisée chez un particulier. Quand je suis arrivé, j'ai découvert que les gens d'à côté avaient fermé leur maison, vidé les tuyaux et emménagé chez leur voisin car il est moins cher pour deux familles de vivre dans une maison que dans deux maisons séparées. Voilà la réalité de la vie dans certaines localités rurales à Terre-Neuve.

C'est la situation à Saint-Julien, tout au nord de la péninsule. Telle était la réalité de deux familles que j'ai visitées il y a un mois à Croque. Nous vivons une période difficile, mais personne ne m'a dit que la solution aux problèmes, au désespoir, à la misère et à la souffrance à Croque, à Saint-Julien, à St. Anthony, à White Bay, à Baie-Verte ou à Baie des Îles, qui ont tous connu une

saison de pêche désastreuse, que la solution, dis-je, pouvait se trouver dans la misère des plus pauvres parmi les pauvres de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Le problème qui se pose à nous n'est pas un problème d'argent. Ce n'est pas un problème de budget et d'intégrité financière. C'est un problème moral, qui n'a rien à voir avec l'idéologie politique de la gauche ou de la droite.

• (1700)

J'exhorte mes collègues, surtout ceux d'en face qui envisagent d'appuyer cette mesure, à sonder leur cœur et à faire un examen de conscience en ce long hiver difficile. J'espère qu'ils penseront à certaines des personnes qu'ils ont rencontrées au cours des six dernières semaines que nous venons tous de passer dans nos circonscriptions. J'espère qu'ils sont allés rencontrer le vrai monde. Ce n'est pas que ce soit nécessairement agréable. Je suis ici depuis douze ans—ce n'est pas beaucoup en comparaison de certains de mes collègues—, mais c'est l'hiver le plus difficile que j'aie vu. Jamais la situation n'a été aussi pénible. La misère est partout; on n'y échappe pas.

J'espère que les députés feront un examen de conscience—je sais qu'ils le feront—et qu'ils prendront la parole au sein de leur groupe parlementaire pour convaincre le gouvernement que, dans les conditions actuelles, en cette dure récession que nous connaissons, en cette période de crise de l'unité nationale, ce n'est pas une mesure semblable qui va arranger les choses. Elle n'est juste pour personne. Ce n'est pas une manière de régler nos problèmes financiers. S'en prendre à ceux qui ont les reins les moins solides, ce n'est pas une façon d'équilibrer les comptes.

J'espère que les députés d'en face verront à faire échouer ce projet de loi. Si le gouvernement insiste pour le mettre aux voix, j'espère qu'ils auront le courage de se prononcer contre cette mesure.

M. Jack Whittaker (Okanagan—Similkameen—Meritt): Monsieur le Président, je suis déjà intervenu dans le débat du projet de loi C-32 à l'étape de la deuxième lecture, et j'espérais que, parvenus à l'étape actuelle, les ministériels seraient revenus à la raison, étant donné surtout la saison dans laquelle nous sommes et étant donné qu'ils ont eu l'occasion de parcourir leur circonscription ainsi que les circonscriptions voisines et de parler à leurs électeurs, qui sont touchés par le projet de loi, à propos de l'orientation que le gouvernement actuel a